

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le : 23/03/2026

TRANSMIS le : 23/03/2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

OBJET :

Élection d'un Conseiller
Délégué en charge de,
l'Urbanisme, aménagement et
droits des sols, actions foncières
et patrimoine, Affaires
juridiques et assurances
relations contractuelles et
conventionnelles

L'an deux mille vingt-six,
Le dimanche 22 mars à 10h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au Foyer Rural en séance publique sous la Présidence de Mme Nadège FERTÉ, Maire

Présents : Mesdames : Céline BACH, Claudine BARON, Nathalie BOURDIN, Hélène CHATELAIN, Sybille DAUDRÉ, Julie DENIAU, Hélène DRÉVILLE, Christina JBANCA, Nadège FERTE, Fanny LE BEC, Sandrine LHOTTE.

Messieurs : Alexandre CHORQUES, Jean-Luc DI MEO, Olivier HERBIN, Mathieu LEBRUN, Jean MARTIN, Jean MORELL, Jonathan RAIMBAULT, Alexandre STERLIN, Christophe VIRLOGEUX, Corentin WEISSE.

Pouvoirs : M. Thierry GILLOTIN donne pouvoir à Mme Claudine BARON
Mme Emilie SIMONY donne pouvoir à Mme Nadège FERTÉ

Secrétaire de séance : Mme Julie DENIAU

Secrétaire auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Vu les élections municipales du 15 Mars 2026,
Vu le Conseil Municipal d'installation du 22 Mars 2026,
Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un Conseiller Délégué pour prendre en charge de l'Urbanisme, aménagement et droits des sols, actions foncières et patrimoine, Affaires juridiques et assurances relations contractuelles et conventionnelles la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1) Désigne M. Jean Morell conseiller délégué en charge de l'Urbanisme, aménagement et droits des sols, actions foncières et patrimoine, affaires juridiques et assurances, relations contractuelles et conventionnelles.
- 2) Approuve la nomination de M. Jean MORELL
- 3) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Nadège FERTÉ

